



Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2018-056 Approuvé le rapport d'évaluation des charges transférées en 2018 à ECLA établi par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 12 juillet 2018.
- DCM-2018-057 Pris acte du rapport d'activité de l'exercice 2017 d'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA).
- DCM-2018-058 Approuvé le plan de financement pour l'aménagement intérieur de Juraparc avec l'installation d'une cloison mobile acoustique pour l'espace Lacuzon dont le coût est estimé à 158 430 € HT et sollicité une subvention auprès du Département de 20% au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires, soit 31 686 €.
- DCM-2018-059 Confirmé l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°1015 de 1a 68ca sise 7 place de l'Ancien Collège à l'euro symbolique au Ministère de la Défense, pour la réalisation du jardin archéologique, dans des conditions définies de contrepartie, à savoir la mise à disposition au Ministère des Armées, à titre gratuit, de 10 places de stationnement sur les 30 places privatives prévues, qui seront réalisées dans le cadre de l'aménagement global du tènement et la préservation de la sécurité et de l'intégrité de la parcelle utilisée par la DMD39 en intégrant la réfection et le prolongement du muret en béton banché de la DMD39 et l'ajout d'un grillage de sécurité scellé, ces travaux étant pris en charge par le Ministère de la Justice.
- DCM-2018-060 Approuvé les modalités proposées pour la composition du Comité Technique dans le cadre de l'organisation des élections professionnelles du 06 décembre 2018, à savoir fixer à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel, maintien du paritarisme avec les représentants de la collectivité, constitution d'un Comité Technique commun Ville et CCAS et maintien du principe du vote pour le collège des représentants de la collectivité.
- DCM-2018-061 Approuvé les modalités de composition et de fonctionnement d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) obligatoire dans les collectivités d'au moins 50 agents.
- DCM-2018-062 Pris acte des bilans moral et financier remis par l'Association l'Amuserie pour la gestion de la salle de spectacles du Boeuf sur le Toit et de la Maison des Artistes pour l'année 2017 faisant apparaître un solde positif de 14 317 € à mettre en recouvrement et autorisé le Maire à recouvrer la dette du MAUSA pour occupation de la Maison des Artistes pour un montant de 1 320 €.

- DCM-2018-063 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 640 € à l'Association l'Amuserie pour permettre le règlement des locations de la salle du Boeuf sur le Toit à l'Association PROD'IJ dans le cadre du respect de la convention pluriannuelle d'objectifs.
- DCM-2018-064 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'Association Espace Scénique pour l'organisation de la deuxième édition, le 06 octobre 2018, au Boeuf sur le Toit de "Lons International Battle #2" en partenariat avec les associations PROD'IJ et DOC PROD.
- DCM-2018-065 Décidé de modifier les bénéficiaires des subventions exceptionnelles à verser pour 1 500 € à l'Association JAM (ex-groupe CHICKS) et 200 € au Souvenir Français pour l'organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation.
- DCM-2018-066 Décidé la vente en l'état de 5 véhicules du parc automobile en très mauvais état.
- DCM-2018-067 Constaté la non-affectation des parcelles cadastrées section AR 638, 641, 644, 645, 646, 647 et 649 réservées à l'usage de la clientèle du Centre Commercial la Marjorie et prononcé leur déclassement du domaine public communal.
- DCM-2018-068 Constaté la non-affectation des parcelles cadastrées section AW 387, 389, 397, 398, 399, 410, 411, 412, 413 et 414 formant les parkings des immeubles du quartier de la Marjorie Sud et prononcé leur déclassement du domaine public communal.
- DCM-2018-069 Approuvé le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- DCM-2018-070 Décidé de réaliser un plan de gestion global de restauration et de mise en valeur du Parc Edouard Guénon, opération de programmation estimée à 13 480 € HT et sollicité une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 40%, soit 5 392 €.
- DCM-2018-071 Validé le programme d'actions proposé en faveur de l'amélioration qualitative et quantitative de la gestion de l'eau à mener avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et sollicité son concours financier.
- DCM-2018-072 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Association «Pour Oublier la Misère» (POM) pour la réalisation de deux puits pastoraux et trois puits de proximité dans le Nord Niger et un puits pastoral dans le Sud Niger.
- DCM-2018-073 Approuvé les projets de marchés à intervenir relatifs aux travaux de rénovation des Thermes pour un montant global de 1 675 000 € HT décomposés en 11 lots.
- DCM-2018-074 Approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé de réhabilitation du bâtiment ancien des Thermes et sollicité des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Département.
- DCM-2018-075 Décidé de passer un avenant au marché de travaux pour le lot n°3 de réfection des façades, remplacement de menuiseries et étanchéité d'un montant de 2 800 € dans le cadre du programme de rénovation de l'école Jean-Jacques Rousseau.

- DCM-2018-076 Approuvé les avenants à intervenir pour les lots n°1-2-3-4-5-6-7-8-9-11 et 12 pour un montant global de 55 337,11 € HT dans le cadre des marchés passés pour la construction de la Résidence des Tanneurs portant ainsi le coût des travaux à 1 934 615,42 € HT.
- DCM-2018-077 Approuvé l'accord cadre de fourniture de gaz naturel à intervenir en groupement de commandes avec ECLA et ses communes membres.
- DCM-2018-078 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'Association Musik Ap'Passionato pour l'organisation de la fête de la nouvelle année qui se déroulera le 05 janvier 2019.
- DCM-2018-079 Approuvé le transfert des propriétés par l'État de 43 oeuvres d'art au Musée des Beaux-Arts représentant une valeur de 787 750 €.
- DCM-2018-080 Décidé d'octroyer une avance de 20 000 € à l'Amicale Laïque Lédonienne, section Basket-Ball, sur la subvention d'animation 2019 compte tenu des dépenses engendrées par le club dans le cadre du classement en Nationale 2 pour les masculins et en Nationale 3 pour les féminines.
- DCM-2018-081 Décidé la construction d'une piscine ludique au camping municipal la Marjorie selon programme détaillé d'un coût global estimé à 218 000 € HT et sollicité une subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'État.
- DCM-2018-082 Pris acte du rapport d'activité de l'exercice 2017 établi par le délégataire du camping municipal la Marjorie.
- DCM-2018-083 Pris acte du rapport d'activité de l'exercice 2017 établi par le GEXAL, délégataire des abattoirs municipaux.
- DCM-2018-084 Pris acte du rapport d'activité de l'exercice 2017 établi par la société OGF, délégataire pour la gestion du centre funéraire comprenant la gestion du crématorium et du funérarium.
- DCM-2018-085 Approuvé les termes de la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la mise à disposition des locaux au Centre Social René Feït.
- DCM-2018-086 Approuvé la décision modificative n°2 du budget annexe Maison de Santé qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 360 000 € pour la section investissement.

Lons-le-Saunier, le 25 septembre 2018

Le Maire,

Jacques PÉLISSARD

